

Mention Psychologie, spécialité : Psychologie Clinique et Psychopathologie Intégrative – Professionnelle et Recherche

RNCP21264 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	331, 124
Code(s) ROME	K1104, K2108, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La spécialité Psychologie Clinique et Psychopathologie Intégrative du Master de Psychologie a pour vocation de proposer une formation à la pratique clinique dans le cadre des grandes entités psychopathologiques (troubles de l'apprentissage, autisme, troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles psychotiques, troubles de la personnalité) aux différents âges de la vie (nourrisson, bébé, enfant, adolescent, adulte et sujet âgé).

- participation à l'évaluation diagnostique ;
- évaluation approfondie du fonctionnement psychique dans ses aspects cognitifs et affectifs ; bilan psychologique (tests, épreuves psychométriques, échelles, questionnaires, etc.), identification des facteurs de risque et des facteurs protecteurs ;
- entretien clinique et de recherche ;
- capacité d'écoute de la souffrance psychique ;
- évaluation du handicap ;
- prévention et prise en charge : suivi, soutien, accompagnement des patients et/ou des familles, en collaboration avec d'autres professionnels (personnels soignants, médicaux et paramédicaux) ;
- travail institutionnel : au sein d'établissements de santé, participation à des projets thérapeutiques, éducatifs et sociaux ; animation de réunions de synthèse, de réunions d'équipe ;
- activités de formation auprès du personnel des secteurs thérapeutique, éducatif et social ;
- activités de recherche en psychologie clinique et psychopathologie.

Ces missions professionnelles variées impliquent une déontologie et une éthique fondées sur le respect des personnes et une connaissance des textes légaux et réglementaires qui encadrent l'exercice professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences génériques :

- Connaissance et compréhension du champ disciplinaire (orientation intégrative) ;

- Capacité à apprendre et à maintenir à jour ses connaissances ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité à concevoir et gérer des projets ;
- Capacité à agir sur la base d'un raisonnement éthique ;
- Capacité à communiquer avec des non-experts.

Compétences spécifiques :

- Connaissance maîtrisée dans le domaine de la psychologie clinique (difficultés rencontrées à tous âges : périnatalité, petite enfance, enfants d'âge scolaire, adolescents, adultes et personnes âgées) ; et de la psychopathologie (pathologies mentales, handicaps, troubles psychiques liés aux pathologies somatiques) ; Capacité à conduire une évaluation psychologique comprenant le choix des tests et la restitution des conclusions ;
- Capacité relationnelle auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes présentant des troubles comportementaux, émotionnels, cognitifs, et tout autre handicap ;
- Formation à l'entretien psychologique, approche globale du sujet, capacité d'écoute des patients et de leur souffrance ;
- Capacité à présenter et à expliquer les troubles au patient et à sa famille, à rédiger et à communiquer des rapports et autres documents écrits liés à l'évaluation du patient et au projet d'établissement ;
- Capacité à élaborer un projet de prise en charge du patient et à contribuer à sa réalisation ;
- Capacité à assurer une activité de liaison au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à réaliser un travail institutionnel au sein d'établissements de santé, médico-sociaux ou éducatifs ;
- Capacité à participer à des activités de formation et de recherche clinique et psychopathologique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs hospitaliers (hôpitaux et centres de rééducation) : Psychiatrie, Pédiatrie, Gériatrie, Neurologie, Services médicaux spécialisés non psychiatriques, Rééducation), consultations, institutions non médicalisées, secteur éducatif et médico-psychologique ou médico-social, exercice libéral, ...

Poursuite d'études en doctorat

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles :

Psychologue clinicien, Psychopathologue, Psychologue-Conseil, Psychologue-Chercheur, Expertise psychologique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le diplôme permet l'obtention du titre de psychologue pour les étudiants titulaires d'une Licence de psychologie et d'une Maîtrise de psychologie (ancien régime) ou d'une Licence de psychologie et d'un Master de psychologie (nouveau régime) conformément au décret n°90-225 du 22 mars 1990 (modifié par le décret n°93-536 du 27 mars 1993 et la décision du Conseil d'Etat du 22 février 1995 et le décret n°2005-97 du 3 février 2005) établissant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 311 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	6 483
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants-chercheurs responsables d'UE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Non renseigné

COMPOSITION DU JURY — VAE

Équipe pédagogique spécifiée

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21264/>